

Jeudi 17 Décembre 2009



**NEUVIC-SUR-L'ISLE.** La revue d'histoire de la CGT vient de sortir un numéro spécial sur l'histoire sociale de l'entreprise Marbot-Bata et ses étonnantes péripéties

## L'histoire se répète



Une manifestation en 1985 pour protester contre une vague de licenciements. (ARCHIVES « SO »)

### EN SAVOIR PLUS

» Les salariés rejettent le plan

«Quand j'étais enfant dans mon village du Ribéracois, chez les paysans on se disait que le jour où il n'y aurait plus de travail avec la terre, on en trouverait toujours à l'usine Bata ».

Jacky Varaillon, l'ancien secrétaire départemental de la CGT et aujourd'hui président de l'Institut d'histoire sociale de la Dordogne, se souvient de l'importance de l'usine de chaussures de Neuvic. Elle employa jusqu'à 2 000 personnes, avant d'être progressivement démantelée à la fin des années 1980.

Début 2009, la CGT décide de travailler sur l'histoire de cette entreprise, avant même de savoir qu'elle allait passer au premier plan de l'actualité au printemps avec la fermeture annoncée, suite à la perte de commande des chaussures militaires. « Il y a beaucoup de ressemblances entre ces deux époques » pense Georges Ridoin, ancien délégué

syndical chez Bata. « Ce sont les mêmes moyens et le même chantage », assène-t-il.

### Les syndicalistes licenciés

La CGT a un vieux contentieux avec Bata qui a manœuvré en 1985 pour faire licencier vingt et un syndicalistes. « La direction a mis en balance le maintien des 800 emplois qui restaient », explique l'ancien délégué. Il en veut beaucoup à Roland Dumas qui était alors ministre des Affaires étrangères, qui a soutenu cette demande auprès de son collègue ministre du Travail.

Les licenciements des syndicalistes ont été obtenus, qui plus est, sous un gouvernement de gauche ! Ce qui n'a pas empêché Bata de fermer deux ans plus tard.

L'immense atelier de Théorat se vidait et seul l'atelier de fabrication des fameux rangers à Planèze était conservé avec 154 personnes. « C'était un marché juteux, Bata avait le monopole des chaussures militaires en France ».

Georges Ridoin pense que l'entreprise a volontairement abandonné ce marché pour pouvoir fermer Neuvic. Au passage, les syndicalistes CGT rappellent que tout ceci est un peu la faute à Maastricht qui oblige à ouvrir les marchés.

Viviane Roux, qui était aussi déléguée chez Bata, évoqua l'émotion de retracer cette histoire : « D'habitude, ce sont les vainqueurs et les possédants qui écrivent l'histoire. Là, ce sont les acteurs qui écrivent leur histoire. »

Épilogue à l'histoire des syndicalistes CGT licenciés, ils ont dû être repris par Bata plusieurs fois sur décision des tribunaux. Pour finalement être licenciés avec toute l'entreprise.

La CGT n'existait plus chez Marbot-Bata, mais pourtant les anciens délégués y sont revenus il y a quelques jours, appelés à la rescousse par leurs anciens collègues cherchant des conseils alors que le plan de licenciements se passe mal.

(1) Cette revue est vendue directement par les militants CGT à la Bourse du travail ou dans des manifestations, au prix de 5 euros.

---

## Les salariés rejettent le plan

Hier, 49 ouvriers sur 62 ont continué d'observer une grève à l'usine Marbot-Bata de Neuvic. « Le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) présenté par le directeur, hier matin, est exactement le même que le premier. Il n'y a rien, même pas le minimum légal », explique Annette Royez, déléguée CFDT à l'usine. Ni cellule de reclassement, ni plan de redynamisation du site, le PSE ne satisfait pas du tout la majorité des ouvriers qui estiment que « Bata continue d'ignorer et de mépriser volontairement les salariés de Marbot ». Ce plan avait d'ailleurs été rejeté par la Direction départementale du travail et la préfète avait demandé à la direction de le revoir. Les grévistes appellent désormais les élus « à venir les soutenir ». « Nous n'avons vu personne, hormis le député Pascal Deguilhem », poursuit Annette Royez. Hier soir, les Marbot-Bata devaient rencontrer un avocat afin de déterminer le lancement d'une procédure judiciaire afin « de casser ce plan de sauvegarde de l'emploi. » Contacté, le directeur du site refuse de s'exprimer.

**Auteur : HERVÉ CHASSAIN**  
[h.chassain@sudouest.com](mailto:h.chassain@sudouest.com)